

Le TÉMOIN: Nous l'avons rédigé en songeant aux questions posées par le Comité. Je pourrais mentionner d'abord les fonds disponibles au cours de la première année du Plan de Colombo, c'est-à-dire en 1951-1952.

M. STICK: Monsieur le président, nous ne pouvons entendre un seul mot de ce qu'il dit. S'il n'y a pas moyen d'avoir un peu plus d'ordre, autant s'en aller.

Le PRÉSIDENT: L'objection est motivée. Nous devrions faire silence. La situation est difficile pour le sténographe et pour les membres du Comité.

M. Low: Ne serait-ce que par courtoisie pour le lecteur.

Le TÉMOIN: Lors d'une réunion précédente, le Comité a demandé des détails aussi complets que possible concernant les dépenses à même les crédits votés pour le Plan de Colombo depuis les débuts. J'ai ici un exposé détaillé qu'il me fera plaisir de présenter au Comité.

Cet exposé indique que les fonds mis à la disponibilité du Plan de Colombo durant la première année financière, c'est-à-dire en 1951-1952, ont été virtuellement engagés. Une grande partie, c'est-à-dire plus de la moitié, des 25 millions disponibles pour cette année-là a maintenant été dépensée et le solde le sera à mesure que les travaux relatifs aux divers projets avancent. Pour l'année financière 1952-1953, les dépenses ou les engagements fixes représentent environ 11 millions. Les autres projets actuellement à l'étude représentent un autre 6 millions et, naturellement, certains projets que l'on étudie présentement comportent des frais dépassant le solde qui nous reste, si nous allons les entreprendre.

On sera peut-être surpris de constater que tous les fonds disponibles pour l'année courante n'ont pas été définitivement engagés ou dépensés. Étant donné la nature compliquée des travaux, et le fait que plusieurs gouvernements sont en cause, que les endroits sont éloignés les uns des autres, qu'il s'agit d'une grande variété de devis et d'un grand nombre de fournisseurs canadiens, il n'est pas possible d'agir aussi rapidement qu'on pourrait le faire dans un pays comme le Canada. Ceux qui sont chargés de l'administration de la contribution du Canada au Plan de Colombo sont parfaitement au courant de l'urgence de ces entreprises, si l'on doit arriver au but proposé qui est de relever le niveau de vie des contrées asiatiques et de contribuer à leur stabilité politique. Mais ils sont en même temps désireux d'assurer que les ressources mises par le Canada à la disposition du Plan de Colombo soient utilisées à bonne fin. Avec la coopération entière des gouvernements asiatiques, il faut nécessairement du temps pour en arriver au choix des travaux qui sont le plus appropriés aux fins de l'assistance canadienne pour prendre soin de tous les détails que comporte cette aide et pour engager les fonds nécessaires. Ainsi, par exemple, la bétonnerie destinée au Pakistan, pour laquelle le contrat a finalement été rédigé ce mois-ci, a nécessité plusieurs mois d'enquête, ici et au Pakistan, et de consultations entre les fonctionnaires et les experts des deux pays.

Même après qu'un projet a été entièrement étudié et accepté, la fabrication et l'installation de l'outillage prend du temps. On estime qu'il faudra deux ans pour compléter certains projets d'importance capitale. Les dépenses, naturellement, surviendront à mesure que les travaux progresseront.

C'est afin de permettre que l'on procède aux travaux préparatoires avec soin, en se rendant compte également de leur urgence, et de laisser écouler la période prolongée que nécessitera le parachèvement de quelques-uns de ces travaux importants, que les crédits sont requis sous quelque forme cette année, ce qui rendra les fonds disponibles pour le moment où ils seront nécessaires. Cet arrangement ne permettra certainement pas d'adopter une attitude nonchalante à l'égard du programme. Au contraire, on fait tous les efforts pour